

Le 16 avril 2008,

Par courriel seulement

Secrétariat du BAPE

À l'attention de Mme Renée Poliquin

Objet : Commentaires au rectificatif de BFI apporté à mon mémoire

Madame,

Une citoyenne a porté à mon attention que BFI avait rectifié mon mémoire, j'aurais souhaité en être avisée par la Commission puisque j'avais demandé à la Commission de m'aviser advenant que le promoteur fasse des « rectificatifs » à mon mémoire.

Alors je tiens à mentionner à la Commission que nonobstant le rectificatif de BFI, ma position demeure inchangée.

Lorsque j'ai lu la conclusion de l'étude de toxicologie, je ne comprenais pas pourquoi elle ne reflétait pas ce que nous vivions. Il se peut très bien que les odeurs relevées sur le site diffèrent de ce que les résidents des alentours respirent. Durant l'été 2007, j'ai subi un grand nombre d'épisodes d'odeurs qui allaient du désagréable à l'irrespirable et qui parfois m'ont piqué la gorge. Ceci est notre réalité, mon mémoire n'a pas à être rectifié par le promoteur, qu'il en accepte ou non la véracité.

Que la compagnie ait respecté le programme d'échantillonnages et ait obtenu l'approbation du MDDEP sur la position des capteurs, il n'en demeure pas moins que je suis toujours perplexe dans les résultats. Le seul capteur à l'Est du site (nommé Station Nord à la Figure M ci-dessous) est positionné au sud d'une zone couverte d'argile, à plus ou moins ½ kilomètre du front de déchets. Les prises d'échantillons d'odeurs pour ce capteur, pour ne nommer que celui-ci, ne se trouve pas en zone critique pour ce qui est du front de déchets et n'est pas positionné non plus dans ma cour.

Aurait-il fallu des équipements supplémentaires au front de déchets à 40 mètres de hauteur et dans les zones habitées? C'est ce qui me semble le plus logique.

Je demande à nouveau qu'une nouvelle étude soit réalisée, en plaçant cette fois-ci des capteurs additionnels sur le site et dans les zones habitées et qu'elle soit indépendante.

Merci de votre attention,

Emmanuelle Beauchamp
Mémoire DM17

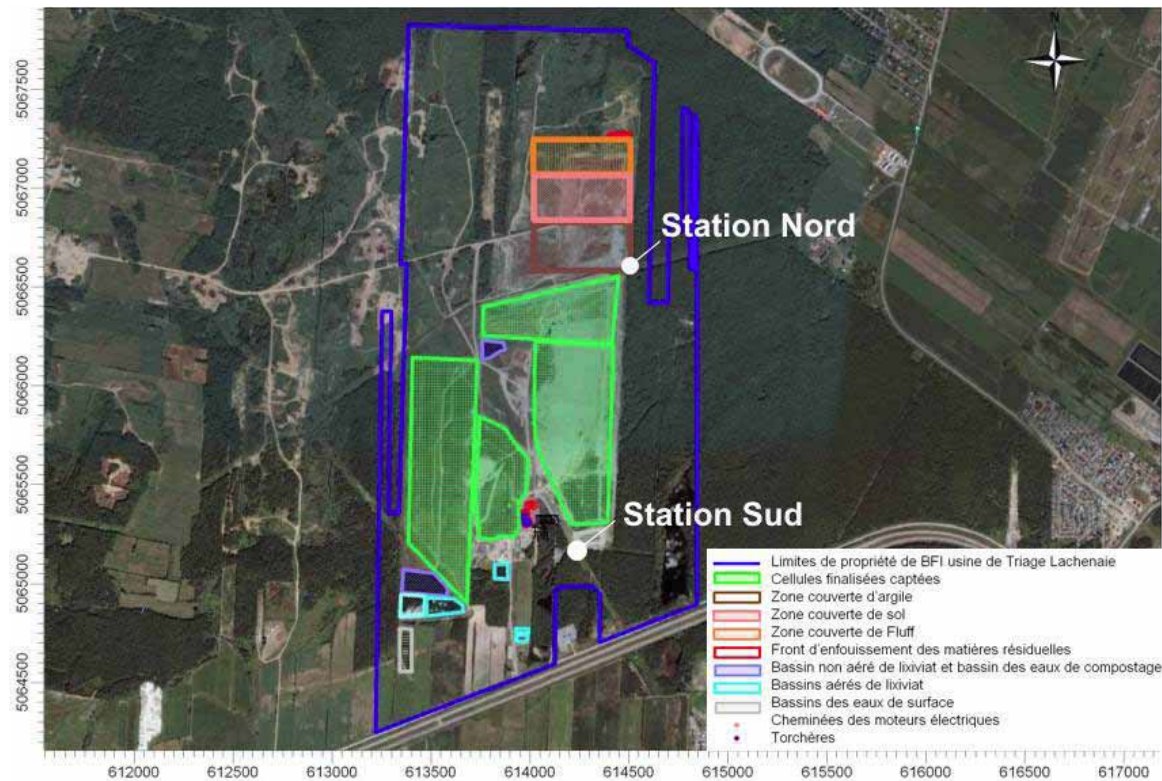


Figure M-1a. Localisation des stations d'échantillonnage

DM17 : EMMANUELLE BEAUCHAMP

Extrait p. 3 :

« En tenant compte du sens des vents dominants, les capteurs ne mesurent pas les odeurs en provenance de la zone en exploitation. On ne peut donc pas se fier aux résultats de l'étude de toxicologie présentée par BFI. Je considère que les données qui ont servi à cette étude sont incomplètes, inexactes et ne reflètent pas une méthodologie rigoureuse. »

Rectificatif :

La localisation des stations de mesures de même que le programme d'échantillonnage ont été approuvés par le MDDEP. Par ailleurs, un programme d'assurance qualité des données est mis en place et appliqué; les appareils sont rigoureusement contrôlés. De même, les résultats ont été soumis à une analyse exhaustive permettant aussi d'en assurer la qualité. On peut donc affirmer, selon les normes et pratiques usuelles en matière d'échantillonnage, que le programme d'échantillonnage est complet et rigoureux et qu'il fournit des données exactes.

Par ailleurs, les capteurs des différentes stations d'échantillonnage mesurent les odeurs dans toutes les directions de vent. Même si le front de déchets se déplace vers le nord, les capteurs mesurent les odeurs maximales lorsque les vents sont calmes ou soufflent dans la direction de ces capteurs. Néanmoins, et ce tel que précisé par Jean-Claude Marron lors de la première partie des audiences (ligne 1755 et suivantes du document DT4), BFI relocatera l'une des trois stations d'échantillonnage au nord-est de l'exploitation du secteur nord qui fait l'objet de la présente demande d'autorisation. Il est à préciser que les modélisations de dispersion atmosphérique sont entre autre basées sur des mesures analytiques prises sur le terrain aux diverses sources du site pour les émissions atmosphériques de surface et autres pour les paramètres tels que les odeurs, les SRT, les COVT et le CH₄. De plus, on a constaté une concordance entre les concentrations obtenues par modélisation et les

concentrations réelles mesurées aux capteurs (échantillonneurs) pour les divers paramètres, dont les COV. On peut donc affirmer que les résultats du modèle sont fiables puisqu'ils sont basés sur des mesures d'émissions réelles et qu'ils correspondent à ce qui est mesuré dans l'air ambiant. De plus, la méthodologie utilisée pour la modélisation rencontre (et dépasse) les critères habituels de la pratique en ce domaine.

Ainsi, on conclut que les données qui ont servi d'intrants à l'étude toxicologique sont complètes et exactes et qu'elles ont été obtenues à l'aide d'une méthodologie très rigoureuse.

Concernant la modélisation, voir aussi le rectificatif au mémoire DM14 à la section 3.

Pour l'analyse de risque sur la santé, voir aussi le rectificatif au mémoire DM26 à la section 1.